

• L'association, Droit au vélo a sensibilisé à l'éclairage des deux-roues

mercredi 28.10.2009, 05:03 - La Voix du Nord



Les propriétaires de deux-roues ont pu faire immatriculer leurs vélos.

| SÉCURITÉ |

L'Association droit au vélo (ADAV) a organisé, lundi, place d'Armes à Valenciennes,

une opération de sensibilisation des cyclistes à l'éclairage de leur cycle.

Une initiative des plus propice en cette période automnale où le soleil se lève plus tôt mais se couche aussi plus tôt. À cette saison, la visibilité se réduit considérablement.

En collaboration avec l'association Citoyenneté routière, les propriétaires de bicyclettes ou de VTT ont pu, à raison de deux euros, les faire graver d'un numéro d'immatriculation enregistré au fichier national.

L'association Droit au vélo a participé à la mise en place du plan vélo dans le centre de Valenciennes. •